

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de TÔTES et CALLEVILLE-LES-DEUX-EGLISES

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°3
Déc. 2017

Comme vous le savez, la société VALOREM étudie la possibilité d'implanter 4 éoliennes sur les communes de Tôtes et Calleville-Les-Deux-Eglises.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous avons lancé, sur la plateforme spécialisée Tudigo, une campagne de financement participatif, désormais réservée aux habitants de Normandie.

Nous profitons de cette lettre d'information pour vous souhaiter de bonnes fêtes et nos meilleurs vœux pour l'année 2018 !



VALOREM
VOUS SOUHAITE
UNE BELLE ANNÉE
2018

UN MONDE 100% RENOVELABLE, CE N'EST POSSIBLE QU'AVEC VOUS

Chaque habitant de Normandie peut prêter au parc éolien de Tôtes Energies

Depuis octobre 2014, les particuliers peuvent prêter aux entreprises avec intérêts, en passant par des plateformes internet agréées en tant qu'intermédiaire en financement participatif, telles que Tudigo, spécialisée dans le financement de projets de proximité. Pionnier en la matière, VALOREM propose d'impliquer les citoyens qui le souhaitent dans le développement des énergies renouvelables et d'en partager les retombées économiques. Ainsi, au travers de ses 12 précédentes campagnes de financement participatif, plus de 3,5 millions d'euros ont été prêtés par 1 500 épargnants. Toutes ont vu leurs échéances de remboursement honorées conformément aux engagements contractuels.



Déjà plus de 50 000 € prêtés au parc éolien de Tôtes Energies

Lancée le 22 novembre dernier, la campagne pour le parc éolien de Tôtes Energies a connu un vif succès, l'objectif initial de 50 000 € ayant été atteint en une journée !

Afin de favoriser la participation des habitants de Normandie, VALOREM a souhaité ouvrir une **2^{ème} tranche de 50 000 €, réservée uniquement aux locaux, jusqu'au 31 janvier 2018**. Ceux-ci bénéficient d'un taux d'intérêt bonifié :

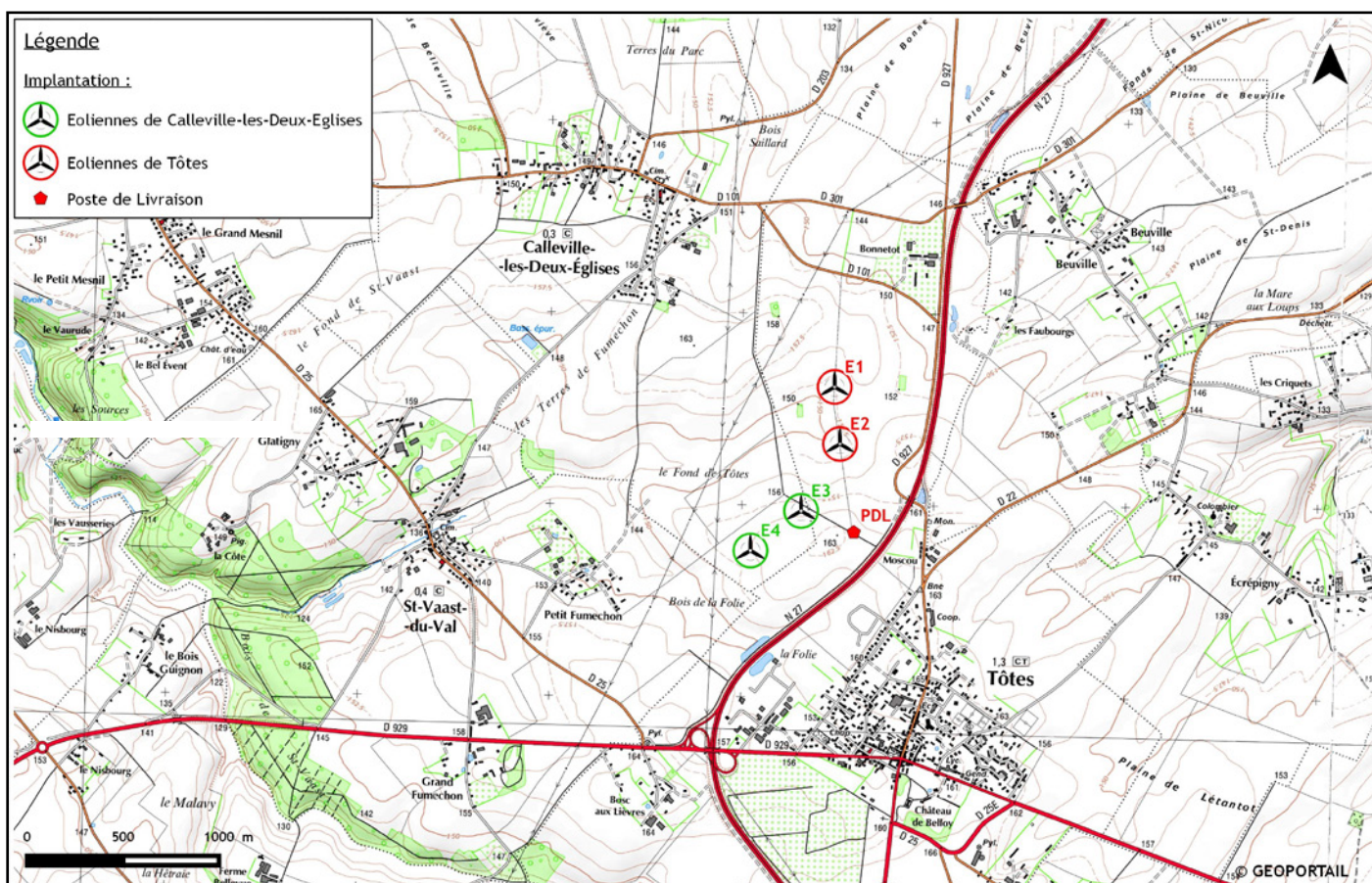
- Habitants de Seine-Maritime, Manche, Calvados, Eure et Orne : taux de 4,5 %
- Riverains immédiats : taux de 5 % (Communes de Tôtes et Calleville-les-Deux-Eglises et celles dans un périmètre de 6 km autour du projet).

Plus d'informations sur www.bulbintown.com/projets-en-capital/projet-eolien-en-seine-maritime

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de TÔTES et CALLEVILLE-LES-DEUX- EGLISES

Les 4 éoliennes préparent leur construction

Initié en 2013, le projet est développé depuis l'agence VALOREM d'Amiens, en lien avec les élus et les services de l'Etat. A partir d'études techniques et environnementales réalisées par des experts (naturalistes, paysagistes, acousticiens...), VALOREM a évalué les spécificités du site et déterminé l'implantation optimale des éoliennes. En mai 2017, la Préfecture a délivré « l'Autorisation Unique » du projet, autorisation administrative nécessaire à sa construction. Celle-ci fait actuellement l'objet de plusieurs recours. Fort de son autorisation, le projet a cependant entamé une phase de « pré-construction », marquée notamment par une nouvelle campagne de mesure du vent. Pour acquérir une connaissance encore plus fine du potentiel éolien et préparer le financement du projet, VALOREM a installé un nouveau mât de mesure de 100 m de haut en septembre 2017.



Implantation des 4 éoliennes et du poste de livraison électrique

Caractéristiques des éoliennes :

- Hauteur du mât : 102 m
- Hauteur en bout de pale : 150 m
- Puissance unitaire : 2,2 MW
- Production électrique équivalente à la consommation de près de 10 000 foyers de 4 personnes (hors chauffage et eau chaude).

Pour plus d'informations sur le projet :
www.parc-eolien-de-totes.fr

Pour contacter Tudigo :
Tél. 01 85 09 06 22
investisseurs@tudigo.co

Lettre d'information - Décembre 2017
Communes de Tôtes et Calleville-les-Deux-Eglises
Directeur de la publication, impressions : Communication VALOREM